

**École Le Rocher**  
**CONVOCAION À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 5 octobre 2023, à 18 h 45, à l'école**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des présences
3. Parole au public
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juin 2023
6. Présentation des membres
7. Composition et fonctionnement du Conseil d'Établissement :
  - 7.1 Élection aux postes (président, vice-président et secrétaire) (art.56 et art. 69)
  - 7.2 Remplacement d'un membre parent au sein du CÉ
  - 7.3 Désignation du représentant de la communauté
  - 7.4 Formulaire à remplir (Dénonciation d'intérêt [art. 70], chaîne téléphonique et confidentialité
  - 7.5 Adoption des règles internes 2022-2023 [art. 67]
  - 7.6 Calendrier des rencontres [art. 67]
  - 7.7 Budget de fonctionnement, adoption ; [art. 66]
8. Points d'informations :
  - 8.1 Formation des membres des conseils d'établissement, information;
  - 8.2 Évaluation du Projet Éducatif et plan d'actions
  - 8.3 Évaluation des apprentissages et résumé des normes et modalités, information;
  - 8.4 Dégustation du traiteur Les Petits chefs
9. Points de décisions :
  - 9.1 Dérogation à la politique alimentaire, approbation
  - 9.2 Activités éducatives complémentaires 2022- 2023
  - 9.3 Résolution pour l'autorisation donnée par courriel pour différentes demandes depuis septembre.
  - 9.5 Buts des campagnes de financement de l'année
  - 9.6 Mandat confié à l'OPP par le CÉ Monsieur Gemme Michael, platebande et jardin
10. Parole :
  - 10.1 Parole au président ou à la présidente;
  - 10.2 Parole au représentant du comité de parents;
  - 10.3 Parole aux enseignantes;
  - 10.4 Parole à la représentante du service de garde;
  - 10.5 Parole à la représentante du personnel de soutien.
11. Sujets divers
12. Levée de l'assemblée

Annie Lohéac  
Directrice.